

Une étudiante sur dix a été agressée sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 14 septembre 2020

Les personnes qui sont victimes de comportements sexualisés non désirés peuvent se sentir mal à l'aise, menacées et non respectées, et ce type de victimisation peut avoir des effets immédiats et à long terme sur le bien-être et la santé mentale.

Environ 1 étudiant sur 10 (11 %) qui s'identifie comme une femme et qui fréquente un établissement d'enseignement postsecondaire canadien a été agressé sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires en 2019, comparativement à 4 % des étudiants qui s'identifient comme des hommes. La majorité (71 %) des étudiants ont été témoins ou ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés sur le campus ou ailleurs, ou dans une situation en ligne impliquant des étudiants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement. Plus de femmes (45 %) que d'hommes (32 %) ont personnellement fait l'objet de ces types de comportements, ce qui comprend des communications verbales ou non verbales inappropriées, du matériel sexuellement explicite, et des attouchements ou des relations sexuelles suggérées.

Fondé sur les résultats de l'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire menée en 2019, l'article de *Juristat* intitulé « Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes, 2019 » est consacré à un examen de la prévalence des comportements sexualisés non désirés et des agressions sexuelles dans le contexte des études postsecondaires, ainsi que de leurs répercussions sur les étudiants.

La pandémie de COVID-19 a eu une incidence considérable sur le milieu postsecondaire. Par exemple, dans plusieurs établissements d'enseignement, on observe une transition générale de l'enseignement en personne vers l'apprentissage en ligne. Les lecteurs doivent noter que, bien que ces données aient été recueillies avant la pandémie, elles fournissent d'importants renseignements aux établissements d'enseignement postsecondaire sur la façon de mieux prévenir et contrer les comportements sexualisés non désirés et les agressions sexuelles dont sont victimes leurs étudiants.

Au cours des 12 mois précédant l'enquête, 1 étudiante sur 10 a été agressée sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires

Les jeunes femmes demeurent surreprésentées parmi les victimes d'agression sexuelle, ce dont témoignent les expériences vécues par les étudiants de niveau postsecondaire. Plus précisément, environ 1 étudiante sur 10 (11 %) a déclaré avoir été agressée sexuellement au cours des 12 mois précédents, comparativement à 4 % de leurs homologues masculins. Ces proportions étaient plus élevées que celles observées au sein de la population générale. Selon les résultats de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, qui a permis de mesurer les agressions sexuelles chez les Canadiens en général, 3 % des femmes et 1 % des hommes vivant dans les provinces ont été agressés sexuellement en 2018.

En 2019, les agressions sexuelles survenues dans un contexte d'études postsecondaires prenaient le plus souvent la forme de contacts sexuels non désirés (86 % des femmes et 83 % des hommes victimes d'agression sexuelle). La majorité des agressions sexuelles ont été perpétrées par d'autres étudiants. C'était le cas pour des proportions semblables de femmes (60 %) et d'hommes (61 %) qui avaient été agressés sexuellement.



Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de subir des comportements sexualisés non désirés dans le contexte des études postsecondaires

Au cours des 12 mois précédents, les étudiantes étaient plus susceptibles que les étudiants d'avoir subi, dans le contexte des études postsecondaires, l'un ou l'autre des 10 comportements sexualisés non désirés mesurés au moyen de l'enquête. Les écarts les plus marqués entre les femmes et les hommes ont été observés au chapitre des attentions sexuelles non désirées, comme les sifflements et les interpellations (dont ont fait l'objet 27 % des femmes et 6 % des hommes) et des attouchements non désirés ou des rapprochements trop intimes (21 % des femmes par rapport à 7 % des hommes).

La plupart des femmes (80 %) et des hommes (86 %) qui avaient subi des comportements sexualisés non désirés ont dit qu'un autre étudiant en était l'auteur. Bien que relativement peu d'étudiants aient dit qu'une personne en position d'autorité — comme un professeur — était responsable, cette situation était plus fréquente chez les femmes (5 %) que chez les hommes (2 %) qui avaient fait l'objet de comportements sexualisés non désirés.

Les comportements sexualisés non désirés ont des répercussions négatives sur divers aspects de la vie des étudiants

Des conséquences émotionnelles négatives ont été ressenties tant par les femmes que par les hommes qui ont subi des comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires, et c'était particulièrement le cas des femmes. Par exemple, près du quart (23 %) des femmes se sentaient craintives en raison de ces comportements, comparativement à 4 % des hommes.

Ces comportements ont également eu des répercussions négatives sur la vie scolaire des étudiants, telles que le fait d'arrêter d'aller à un ou à plus d'un cours (7 % des femmes et 3 % des hommes) et de changer leur routine en raison de ce qui s'était passé (comme éviter certains immeubles de l'établissement d'enseignement; 18 % des femmes et 5 % des hommes).

Peu d'étudiants qui ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés ou d'agressions sexuelles en ont parlé à une personne rattachée à leur établissement d'enseignement

Peu d'étudiants qui ont subi des comportements sexualisés non désirés ont parlé de ce qui s'est passé à une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, comme un membre du corps enseignant, les services de soutien aux étudiants ou les services de sécurité de l'établissement d'enseignement (9 % des femmes et 4 % des hommes). Un grand nombre d'étudiants ont déclaré que l'incident qui s'était produit n'était pas assez grave pour être signalé (74 % des femmes et 72 % des hommes), et certains ont dit qu'ils ne savaient pas que ce type d'incident pouvait être signalé (26 % des femmes et 10 % des hommes).

De même, 8 % des étudiantes et 6 % des étudiants qui avaient été agressés sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires en ont parlé à une personne rattachée à leur établissement d'enseignement. En général, peu d'étudiants victimes d'agression sexuelle ont fait appel à des ressources officielles, qu'elles aient été rattachées ou non à leur établissement d'enseignement. Outre les ressources offertes à l'établissement d'enseignement, 11 % des femmes qui ont été agressées sexuellement dans le contexte des études postsecondaires ont eu recours à une ressource en santé mentale non rattachée à l'établissement d'enseignement, tandis que 3 % ont signalé l'incident à la police.

De nombreux étudiants jugent offensants les comportements sexualisés non désirés, et certains interviennent pour y mettre fin

Les étudiants qui ont été témoins ou ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés considéraient que certains comportements étaient plus offensants que d'autres. Par exemple, de fortes proportions de femmes (59 %) et d'hommes (42 %) jugeaient très offensant le fait de prendre ou d'afficher des photos ou des vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives d'un étudiant sans son consentement. En revanche, les blagues à

caractère sexuel étaient jugées très offensantes par une minorité d'étudiants (7 % des femmes et 2 % des hommes). Il convient de souligner que les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de considérer que les comportements sexualisés non désirés étaient offensants, peu importe le type de comportement en question.

De même, les attitudes générales des étudiants à propos de questions liées à des comportements sexualisés non désirés variaient, surtout lorsque les points de vue des femmes étaient comparés à ceux des hommes. Par exemple, 40 % des hommes étaient d'accord ou tout à fait d'accord avec l'énoncé « les gens sont trop offensés par les commentaires, les blagues ou les gestes à caractère sexuel », soit près du double de la proportion observée chez les femmes (22 %) qui étaient de cet avis.

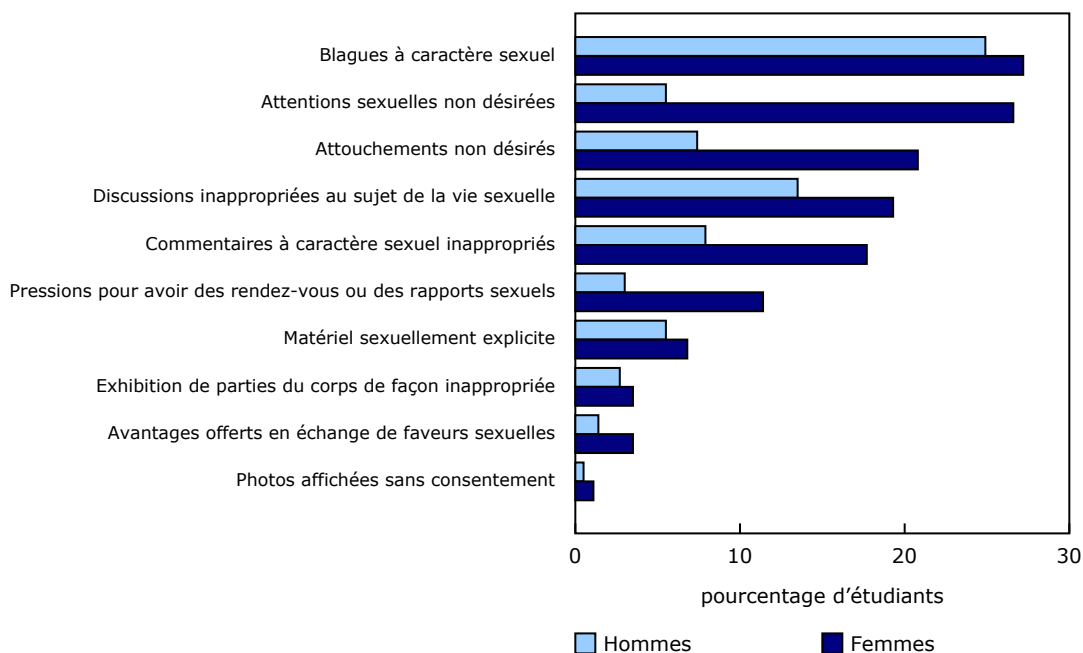
Parmi les étudiants qui ont été témoins de comportements sexualisés non désirés, plus de la moitié (55 %) des femmes et 41 % des hommes ont déclaré qu'ils étaient intervenus au moins une fois. Cependant, la plupart des étudiants (91 % des femmes et 92 % des hommes) qui avaient été témoins de comportements sexualisés non désirés ont déclaré qu'il y avait eu au moins une occasion où ils n'ont pas pris de mesures. La raison la plus souvent invoquée pour ne pas avoir pris de mesures était qu'ils ne jugeaient pas le comportement suffisamment grave (69 % des femmes et 81 % des hommes). Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de déclarer ne pas avoir agi parce qu'elles ne se sentaient pas à l'aise de le faire (48 % par rapport à 25 %), parce qu'elles redoutaient des conséquences négatives (28 % par rapport à 18 %) ou parce qu'elles craignaient pour leur sécurité (18 % par rapport à 8 %).

Les agressions sexuelles et les comportements sexualisés non désirés sont liés à des opinions négatives au sujet des politiques de l'établissement d'enseignement

Parmi les étudiants en général, la plupart avaient des attitudes positives concernant les politiques, les procédures et les services en place dans leur établissement d'enseignement pour prévenir et contrer les agressions sexuelles et les comportements sexualisés non désirés. Les opinions négatives étaient toutefois plus répandues chez les femmes. Par exemple, les femmes étaient plus souvent en désaccord ou totalement en désaccord avec l'énoncé selon lequel leur établissement d'enseignement faisait du bon travail pour tenter de prévenir le harcèlement et les agressions sexuelles (14 % des femmes par rapport à 6 % des hommes) ou que leur établissement d'enseignement réussissait bien à fournir les services nécessaires aux victimes de harcèlement et d'agression sexuelle (12 % des femmes par rapport à 5 % des hommes).

De plus, les étudiants qui avaient été agressés sexuellement ou qui avaient subi des comportements sexualisés non désirés avaient généralement des perceptions plus négatives des politiques de l'établissement d'enseignement visant à contrer ces comportements, comparativement aux étudiants qui n'avaient pas fait l'objet de tels comportements. Par exemple, 23 % des étudiants qui avaient été agressés sexuellement ont dit être en désaccord ou totalement en désaccord avec l'énoncé selon lequel leur établissement d'enseignement faisait du bon travail pour tenter de prévenir le harcèlement et les agressions sexuelles. Cette proportion était près de trois fois plus élevée que celle observée chez les étudiants qui n'avaient pas été agressés sexuellement (8 %).

Graphique 1
Comportements sexualisés non désirés subis par les étudiants dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon le type de comportements, provinces, 2019



Note(s) : Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Chaque chiffre relatif aux femmes est statistiquement différent du chiffre correspondant chez les hommes ($p < 0,05$). Les énoncés décrivant les comportements sexualisés non désirés ont été condensés pour ce graphique qui figure dans *Le Quotidien*. Pour obtenir les énoncés complets, veuillez consulter l'article de *Juristat*.

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire (5279).

Note aux lecteurs

L'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire (ESIPEP) permet de recueillir des renseignements sur les agressions sexuelles, les comportements sexualisés et la discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle auprès des étudiants de 18 à 24 ans (ceux de 17 à 24 ans au Québec) qui fréquentent un établissement d'enseignement postsecondaire, un collège, un cégep ou une université (public ou privé) des provinces canadiennes (ou qui ont fréquenté un tel établissement au cours des 12 mois précédant la tenue de l'enquête). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Quelques analyses propres aux étudiants transgenres figurent dans l'article de Juristat.

Pour obtenir des renseignements sur la méthodologie de l'enquête, veuillez consulter le lien suivant : [Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire](#).

Pour les besoins de cette enquête, le terme « contexte des études postsecondaires » comprend ce qui suit :

- le campus;
- les déplacements à destination et en provenance de l'établissement d'enseignement;
- les événements hors campus organisés ou reconnus par l'établissement d'enseignement postsecondaire, y compris les événements sportifs officiels;
- les activités ou rencontres sociales officielles organisées par les étudiants et le personnel enseignant, que ce soit sur le campus ou ailleurs;
- un emploi à l'établissement d'enseignement;
- un programme coop ou un stage pratique en milieu de travail organisé par l'établissement d'enseignement;
- les comportements qui se sont produits en ligne et où certaines personnes ou l'ensemble des personnes responsables étaient des étudiants, du personnel enseignant ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement.

En plus de recueillir des renseignements sur les agressions sexuelles, l'enquête a pour objet de recueillir des renseignements sur 10 comportements sexualisés liés aux communications verbales ou non verbales inappropriées, au matériel sexuellement explicite, et aux attouchements non désirés ou aux relations sexuelles suggérées.

L'élaboration de l'ESIPEP, la collecte de ses données et l'analyse de ses résultats ont été financées par Femmes et Égalité des genres Canada.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5279.

L'article de *Juristat* « [Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes, 2019](#) » ([85-002-X](#)) est maintenant accessible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, veuillez communiquer avec nous au 514-283-8300 ou composer sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou veuillez communiquer avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).